

# CELLULE DE RECLASSEMENT



**ACCOMPAGNER, CE N'EST NI ÊTRE DEVANT LA PERSONNE, NI DERRIÈRE, NI MÊME  
À SA PLACE, MAIS C'EST ÊTRE À CÔTÉ D'ELLE. JOSEPH TEMPLIER**

**La cellule de reclassement facilite la rupture avec l'ancienne entreprise, la dynamisation active et positive du salarié, son positionnement face à la réalité du marché de l'emploi.**

## VOTRE DEMANDE

Vous souhaitez vous engager activement dans le reclassement professionnel des salariés licenciés de votre entreprise. Vous souhaitez confier à un prestataire la mise en place d'une cellule de reclassement ainsi qu'un suivi personnalisé et individualisé de chaque bénéficiaire.

Parmi ces salariés licenciés, il y a des ouvriers, des employés administratifs ou encore des techniciens et cadres.

## NOTRE REPONSE

Dans ce contexte, nous aurons à cœur de travailler avec l'exigence fondamentale :

### **Une réponse individualisée pour chaque salarié**

- Un livret de suivi est remis à chaque salarié en début d'accompagnement.
- Ce livret comporte le programme de l'accompagnement en amont du départ du salarié, le contenu des étapes du Bilan/Diagnostic, des ateliers de recherche d'emploi et l'organisation de la proposition d'offres d'emploi et de présentation des profils aux futurs employeurs

## **Nous accompagnerons vos salariés tout au long de leur démarche de reclassement, à travers les étapes suivantes :**

### ▼ L'ETAPE DU DEUIL

Cette étape précède et conditionne tout parcours de reclassement professionnel. La personne licenciée doit commencer par faire le deuil de son emploi perdu.

➔ **Notre intervenant : un(e) psychologue du travail**

### ▼ L'EXPRESSION DU PROJET DE VIE



Il s'agit d'aider à l'expression personnelle de chaque personne concernée pour lui permettre d'énoncer ses besoins identifiés, mais aussi d'éventuels besoins non encore identifiés consciemment.

Le temps du reclassement professionnel est un temps de réflexion approfondie sur les choix de vie et choix professionnel. Il apporte des ouvertures nouvelles, à confronter avec la réalité économique du marché.

- ➔ **Un espace privilégié d'écoute**
- ➔ **Un bilan professionnel et un diagnostic pour chacun de vos salariés**
- ➔ **Un référent et interlocuteur unique et expérimenté pour chaque salarié.**

### ▼ LE REPERAGE DES TRANSFERABILITES DE COMPETENCES

Pour réussir la réinsertion professionnelle, il est fondamental de travailler sur les transferts de compétences : dans quel métier nouveau, dans quel secteur d'activité différent, le métier jusque-là exercé est-il transférable ?

➔ **A partir du profil de personnalité professionnelle**

## NOTRE ENTREPRISE A VOTRE SERVICE

### ▼ UNE EQUIPE DE PROXIMITE

AIR'H SARL est une entreprise de Haute-Savoie, de petite taille, spécialiste de l'accompagnement au reclassement professionnel.

Pour les particuliers et les entreprises, nous réalisons des bilans professionnels, du coaching, de l'outplacement, et des sessions collectives de « Stratégie de Recherche d'Emploi ».

Nous menons également des actions individuelles d'accompagnement au retour à l'emploi qui nous sont prescrites et financées par POLE EMPLOI (500 personnes par an), le CONSEIL GENERAL (290 personnes par an), l'AGEFIPH (50 personnes par an).

### ▼ UNE EQUIPE EXPERIMENTEE ET QUALIFIEE

Notre équipe d'intervenants comprend des spécialistes en management des ressources humaines, des psychologues du travail et une téléprospectrice. Tous nos salariés ont une ancienneté supérieure à cinq ans et sont en contrat à durée indéterminée depuis l'origine.

### ▼ UNE EXCELLENTE CONNAISSANCE DU TISSU ECONOMIQUE LOCAL



La grande majorité de vos salariés souhaitera un reclassement de proximité pour des raisons familiales ou personnelles. Il est important que l'animateur de votre cellule de reclassement soit parfaitement informé des possibilités du bassin d'emploi local.

- ➔ **Avec l'appui de notre réseau consolidé d'entreprises locales, nous pourrions proposer placements, stages, enquêtes métiers**
- ➔ **Quelques exemples de notre partenariat entreprises : Mobalpa, ISS Abilis, RENA, Alpes Sécuritas, Impérial Palace, C2J, IBC Solar, Ecotel, Interim....**

### ▼ UN RESEAU PARTENARIAL INSTITUTIONNEL SOLIDE

Une partie des salariés s'orientera vers d'autres démarches que le retour direct à l'emploi. Pour ces salariés, les démarches de recherche d'informations, la rencontre du bon interlocuteur doit être optimisées.

- ➔ **Nos partenaires : Pôles Emploi, Espaces Emplois, Organismes de formation, Direction du Travail, Conseil Général, Collectivités territoriales, Conseils en création d'entreprise, Banques, CRAM**
- ➔ **Pour la création d'entreprises, Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, CRESS, ADIE, Couveuse d'entreprise, Plate Forme d'Initiative Locale, Haute-Savoie Demain, Coopérative AMETIS**

## NOTRE OBJECTIF

**Qu'au terme de la cellule de reclassement, chaque salarié soit reclassé ou ait bâti un projet professionnel réaliste, précis, validé et planifié.**

Nous travaillerons sur les différents axes de reclassement suivants :

✓ Recherche d'emploi ciblé

→ **Nous accompagnerons de façon pragmatique, concrète et efficace vos salariés vers leur nouvel emploi : experts dans ce domaine depuis dix ans (900 personnes accompagnées chaque année)**

✓ Recherche de formation dans une optique de remise à niveau, d'évolution, ou de reconversion

→ **Avec l'appui de nos contacts privilégiés avec les organismes de formation et les organismes financeurs, (OPCA, AFPA, Conseil Régional...), nous mettrons en place, le cas échéant, la demande de formation et son financement.**

✓ Création d'entreprise

→ **Deux spécialistes formés en gestion et en conseil en création d'entreprise accompagneront les projets depuis la recherche d'idée et l'étude de faisabilité jusqu'à la rédaction du business-plan.**

✓ Emplois CESU au service des particuliers

→ **Grâce à notre partenariat en place avec la Direction du Travail, nous dispenserons toutes les informations, et toutes les procédures à ceux de vos salariés qui souhaiteraient travailler dans les services au domicile des particuliers.**

✓ Autres projets de vie (retraite, année sabbatique...)

→ **Chaque projet sera pris en compte et mené en lien avec les institutions locales et adéquates.**



## NOTRE PROPOSITION METHODOLOGIQUE

### **Nous constituerons deux groupes de travail distincts :**

- ✓ Les techniciens, employés et ouvriers
  - durée totale 6 mois
  
- ✓ Les cadres :
  - 9 mois puis suivi individuel si nécessaire



## NOTRE PROPOSITION METHODOLOGIQUE

### PEMIERE ETAPE : Deuil / Bilan / Diagnostic

**DUREE TOTALE : 3 SEMAINES**

**LES ATELIERS COLLECTIFS** de cette première étape permettront de :

*Pour tous*

- Un bilan-évaluation : Établir un inventaire des acquis, des savoir-être et des savoir faire de chaque salarié (avant et pendant leur activité)
- Mesurer le besoin de formation
- Créer un portefeuille de compétences

*Pour les techniciens, ouvriers et employés*

- Évaluer leurs aptitudes professionnelles en fonction des intérêts professionnels

**2 SESSIONS DE 2,5 JOURS**

*Pour les cadres*

- Définir le niveau de motivation au changement et travailler sur les personnalités (passation de tests en collectif)
- Travailler sur les transferts de compétences

**2 SESSIONS DE 2,5 JOURS**



**LES ENTRETIENS INDIVIDUELS** de cette première étape permettront de :

*Pour tous*

- Travailler sur les étapes du deuil
- Repérer les éventuelles fragilités psychologiques et proposer des orientations de soutien si nécessaire
- Préparer le projet professionnel, en s'appuyant sur les transferts de compétences possibles et sur le profil de personnalité professionnelle

*Pour les techniciens, ouvriers et employés*

- Déclencher le processus d'organisation de la recherche d'emploi

**4 ENTRETIENS INDIVIDUELS**

*Pour les cadres*

- Soutenir la réflexion, dans une démarche d'appui à l'autonomie d'action de chaque bénéficiaire
- Affiner les besoins en renfort de compétences, dans l'optique du transfert de compétences

**4 ENTRETIENS INDIVIDUELS**

## NOTRE PROPOSITION METHODOLOGIQUE

### DEUXIEME ETAPE : Mise en œuvre de la recherche d'emploi

**LES ATELIERS COLLECTIFS** permettront de :

**DUREE TOTALE :**  
jusqu'à la fin de la cellule emploi

*Pour tous :*

- Connaître le bassin d'emploi
- Préparer un ciblage précis des entreprises avec recherche spécifique (réseau, direct, consultant).
- Elaborer le CV de chaque salarié
- Se référencer sur les sites spécifiques emploi
- Apprendre la rédaction de lettres de motivation
- S'entraîner à l'entretien d'embauche avec vidéo

Les sessions seront dédoublées en fonction des statuts : techniciens, employés et ouvriers d'une part, cadres d'autre part.

**2 x 2,5 jours sur 2 semaines**  
puis ½ jour par quinzaine

**LES PERMANENCES AU SEIN DE LA CELLULE D'EMPLOI SUR PLACE** permettront de :

- Accéder aux outils bureautiques pour les besoins des démarches de recherche d'emploi
- Echanger avec l'animateur sur des questions concrètes
- Consulter les offres d'emploi recueillies par la téléprospection, dans les médias, les sites spécialisés et par le réseau mis en place
- Organiser la mise en relation des profils avec les employeurs
- Assurer les relances et le suivi des actions

**4 demi-journées de 3h par semaine**

**LES ENTRETIENS INDIVIDUELS** permettront de :

*Pour les techniciens, employés et ouvriers*

- Mettre en œuvre le projet professionnel, en formaliser les étapes
- Téléprospection : en face à face, appel des sociétés ciblées et présentation du profil du salarié.
- Ecoute, soutien, suivi, et réajustement des situations individuelles.

**1 entretien individuel par semaine**

*Pour les cadres*

- Valider le choix de projet professionnel et affiner les étapes de sa réalisation, demande éventuelle de formation,
- Dans le cas de recherche d'emploi direct, ciblage et présentation de profil,
- Soutien valorisant ou stimulant des démarches, en situation de « miroir »

**1 entretien individuel par semaine**  
+ entretiens sur demande



## LES COMPLEMENTS

### PRESTATION COMPLEMENTAIRE A LA DEMANDE

Création d'un **CV Vidéo** et mise en ligne du CV Vidéo sur internet.

Cet outil donnera à vos salariés l'opportunité de travailler sur leur image et leur présentation orale et mettra à leur disposition un nouveau mode de communication auprès des employeurs.

Le CV Vidéo sera diffusé au moyen de :

- 1 CD personnalisé,
- Une adresse d'accès internet individualisée,
- Envoi de mailings à destination des entreprises,
- Mise en ligne sur internet sur mee-online.net



### SUIVI

#### ➤ **Suivi du salarié dans sa période d'intégration sur son nouveau poste**

Suivi téléphonique bi-mensuel pendant le premier mois d'intégration dans l'entreprise, et possibilité de rencontre individuelle avec son référent sur demande.

#### ➤ **Deux Comités techniques de suivi**

Dans le cadre du suivi de l'action, nous organisons et animons deux Comités techniques :

- ➔ un bilan à mi-parcours au bout de 3 mois ;
- ➔ un bilan final de l'action.

La présentation s'effectue sous forme de PowerPoint et un rapport est remis à chaque membre.

Nous resterons par ailleurs à la disposition de l'équipe dirigeante de l'entreprise pour répondre à toutes questions concernant le déroulement de la prestation.

**PREMIERE ETAPE : 3 SEMAINES****↳ OBJECTIFS**

- Lancement de l'organisation
- Etape du deuil
- Mise en place de la dynamique de projet
- Cohésion du groupe
- Installation de la relation de confiance
- Mise à disposition des ressources documentaires, et des outils pratiques pour la recherche d'emploi

**↳ METHODES**

- Bilans et diagnostics (tests et entretiens individuels)
- Formation sur les techniques de recherche d'emploi
- Recherche individualisée d'information

**↳ ORGANISATION****Collectif**

- 2 sessions collectives de 2,5 jours

**Suivi individuel personnalisé**

- 4 entretiens individuels

**DEUXIEME ETAPE : JUSQU'AU TERME DE LA CELLULE****↳ OBJECTIFS**

- Formulation du projet professionnel et/ou personnel
- Validation de la faisabilité de ce projet
- Reclassement

**↳ METHODES**

- Approfondissement des techniques de recherche d'emploi
- Collecte d'offres d'emploi
- Présentation de profils
- Dynamique d'enquêtes et de prise de rendez-vous extérieurs
- Accompagnement individualisé

**↳ ORGANISATION****Collectif**

- 2 sessions collectives de 2,5 jours pendant les deux premières semaines
- Puis ½ journée de session collective par quinzaine

**Animation de la cellule emploi**

- 4 demi-journées par semaine

**Suivi individuel personnalisé**

- 1 entretien individuel hebdomadaire pour chaque bénéficiaire